



Collectif Enfants Etrangers Citoyens Solidaires

CHARTRE DU PARRAIN

« *Nous les prenons sous notre protection* »

Nous, parents d'élèves, enseignants, citoyens de Loire-Atlantique, avec les moyens qui sont les nôtres, comme nous l'avons déjà souvent fait au sein des écoles, sommes résolus à manifester notre soutien en parrainant les enfants de « sans-papiers ».

Etre parrain, c'est :

- Vouloir apporter soutien et protection à ce jeune et à sa famille avec d'autres parrains.
- Se mobiliser en cas de risque de reconduite à la frontière d'un jeune
- Alerter le Collectif en cas de besoin.

**Le parrain est un relais entre le jeune menacé
et le Collectif Enfants Etrangers Citoyens Solidaires – RESF44**

A quoi s'engage le parrain ?

- 1 A rencontrer le jeune parrainé et à prendre connaissance de sa situation
- 2 A donner ses coordonnées au jeune ou à ses parents et au Collectif Enfants Etrangers Citoyens Solidaires.
- 3 A soutenir le jeune en cas de besoin, à mobiliser le Collectif Enfants Etrangers Citoyens Solidaires et à travers lui le Réseau Education Sans Frontières.
- 4 A être présent en cas de procédure auprès du Tribunal Administratif ou à se faire représenter par une autre personne

D'autres initiatives pourront être prises comme d'accompagner le jeune dans ses démarches administratives. Des liens plus personnels pourraient ainsi se nouer.

Ce n'est pas un engagement de prise en charge matérielle, financière, de logement et juridique

Comment ? Avec un ou plusieurs parrains réunis autour d'un jeune ou d'une fratrie

Les parrains seront en lien avec le Collectif Enfants Etrangers Citoyens Solidaires et, à travers lui, avec le Réseau Education Sans Frontières. Ils seront tenus informés de l'évolution de la situation générale et de la situation particulière des jeunes parrainés, et en cas de menace imminente de retour forcé au pays d'origine, c'est le réseau dans son ensemble qui prendra le relais, en accord avec le jeune et sa famille.

Pour devenir parrain, ou avoir plus de renseignements, contactez :

Collectif Enfants Etrangers Citoyens Solidaires
Mairie de Doulon, 37 bd Louis Millet 44300 Nantes

Courriel : ceecs44@gmail.com
Sites : <http://enfantsetrangers.hautetfort.com> / www.educationsansfrontieres.org

CHARTRE DU PARRAIN

Collectif Enfants Etrangers Citoyens Solidaires de Nantes
Réseau Education Sans Frontières

Je soussigné(e) m'engage à respecter la charte du parrain.

Je m'engage à rencontrer 1 jeune en danger d'expulsion ainsi que les autres parrains de ce jeune.

En cas de menace imminente de renvoi forcé dans son pays d'origine, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour le soutenir, en liaison avec les autres parrains, le Collectif Enfants Etrangers Citoyens Solidaires et, au-delà, le Réseau Education Sans Frontières.

Mes coordonnées :

Adresse :

.....
.....
.....

Téléphone fixe :.....

Téléphone portable :.....

e-mail :.....

Parent d'élèves scolarisés dans l'établissement :.....

Association, syndicat, ... :

Date et signature :